

Bulletin de santé du végétal

Betterave du 10/05/11 au 24/05/11



SITUATION GENERALE

Ce bulletin est réalisé à partir de l'observation de 20 parcelles. Le stade moyen est de 10 à 14 feuilles, la croissance des betteraves se poursuit. Le sec peut toutefois devenir facteur limitant dans les sols les plus superficiels et le déclenchement de l'irrigation sera nécessaire pour permettre aux betteraves de couvrir le sol rapidement



NUISIBLE

Nématodes de la betterave (*heterodera schachtii*)

Contexte d'observation

Des zones moins développées avec un feuillage réduit flétrissant rapidement aux heures chaudes de la journée sont parfois observées dans des parcelles à proximité de zones déjà reconnues touchées par ce nématode.

Seuil de nuisibilité

Les femelles de ce ver microscopique se fixent en permanence sur les racines de betteraves sous forme de petits kystes blancs qui vont brunir au fur et à mesure de leur maturation. Ils constituent la forme de conservation des larves dans le sol qui pourront infecter de nouvelles plantes au cours des rotations futures. En betterave industrielle le seuil de nuisibilité est dépassé lorsque plus de 300 larves sont mesurées sur un échantillon de 100 g de sol.

Stade de sensibilité

Les attaques précoces sont les plus nuisibles. Il convient de bien identifier ces nouveaux foyers afin d'utiliser des variétés tolérantes pour les rotations à venir.



Pucerons

Contexte d'observations

Des colonies de pucerons noirs sont toujours observées dans les parcelles non protégées aux semis (Charmont en Beauce, Intville la Guétarde, Echilleuses, Boulay les barres). Leur présence est parfois signalée en dehors du réseau sur 10 à 15 % des plantes dans des parcelles protégées aux semis. Il s'agit de colonies très réduites sans conséquence sur la culture.



Elles s'observent au dos des premières feuilles qui peuvent être plus ou moins crispées selon le nombre de pucerons présents

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint dès l'observation des premières colonies sur des betteraves non protégées au semis dès le stade deux feuilles vraies et jusqu'à couverture du sol.

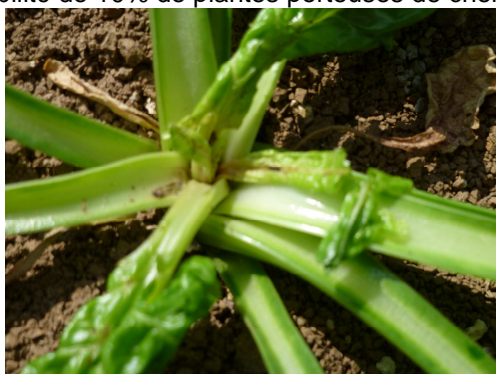
Teignes

Les vols de papillons se poursuivent.

		Nombre Papillons		% de plante avec chenilles	
		27-avr	09-mai	09-mai	
45	Puiseaux ITB	8	3	0	
	Echilleuses coop puiseaux	15	14	nc	
	Bromeilles CRISTAL	0	1	nc	
	Escrennes SVI	12	8	5%	
	Bucy le Roy Téréos	2	0	nc	
28	Toury SVI	nc	nc	nc	
	Tremblay les villages SVI	nc	nc	nc	

Seuil de nuisibilité

Actuellement une première observation de chenille a été faite sur le site d'Escrennes 5%. Le seuil de nuisibilité de 10% de plantes porteuses de chenilles n'est toutefois pas atteint.



Premières galeries de chenilles de teignes au cœur d'une betterave de 10 à 14 feuilles

Pégomyies**Contexte d'observations**

Les pontes de Pégomyies sous formes de petits bâtonnets blancs au dos des feuilles sont nombreuses. Il convient de surveiller attentivement l'apparition des premières larves 60 à 90 jours après semis.



Pontes



larves

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint dès l'observation des premières larves sur 10% des plantes avant couverture du sol.

REPOUSSES D'ADVENTICES**Contexte d'observations*****Chénopode blanc******Renouée liseron***

L'absence de pluie prolongée est toujours aussi défavorable aux herbicides et ceci malgré des interventions plus nombreuses en 2011.

Compte tenu du stade de couverture du sol avancé des betteraves 50 à 80 % le recours au binage mécanique sera indispensable pour limiter la concurrence des adventices non contrôlées chimiquement.

Bulletin rédigé par l'ITB à partir des observations réalisées cette semaine par : les sucreries de Artenay (Téréos), Corbeilles (Cristal Union), Pithiviers et Toury (SVI), Souppes (Ouvré et Fils), les coopératives agricoles de Pithiviers, Puiseaux, la SCAEL, le groupe Soufflet Agriculture, le semencier SES VANDERHAVE, l'entreprise ECHIVARD (Agralys).

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

écophyto2018
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux